



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

outre-mer : structures administratives

Question écrite n° 72766

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à la loi du 21 mai 2001 et aux premières propositions du Comité pour la mémoire de l'esclavage, mis en place, trois ans plus tard, le 8 avril 2004 par son prédécesseur, demande à M. le ministre de l'outre-mer les perspectives de son action s'inspirant du premier rapport remis au Premier ministre le 12 avril 2005. Il lui demande les perspectives de création d'un événement culturel, en liaison avec le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche « au sein des établissements scolaires qui susciteraient des productions écrites ou orales, sous forme de supports » ainsi que l'élaboration « des documents d'accompagnement à l'usage des professeurs des écoles ». (La Lettre du Gouvernement n° 181 du 21 avril 2005).

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, on constate que la diversité et la multiplicité des événements culturels (prix, concours, opérations liées au travail de mémoire, manifestations culturelles) peuvent parfois engendrer une mise en oeuvre dispersée des actions, une réaction prudente des enseignants et une participation des élèves en baisse. Dans ces conditions, il n'est pas certain que la création d'un événement culturel relatif à l'histoire de l'esclavage entraîne le résultat escompté. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en concertation avec le ministère de l'outre-mer, souhaite plutôt privilégier une approche de fond s'inscrivant dans un travail dans la durée tout au long de l'année. Le ministère de l'éducation nationale prendra l'attache des équipes éducatives pour leur rappeler l'importance de la problématique de l'esclavage et les inciter à s'inscrire dans le cadre des dispositifs existants comme le Prix des droits de l'homme René-Cassin. Les programmes d'enseignement peuvent également permettre d'aborder le sujet à travers plusieurs entrées disciplinaires : histoire, lettres, philosophie, éducation civique.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72766

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8316

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10633